

Conseil des commissaires

À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, tenue le 17 novembre 2014, à dix-neuf heures trente, à son centre administratif situé au 70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda, Québec, sont présents :

M. Henri Bégin (6)	M. Steve Jolicoeur (9)
Mme Doris Bergeron (8)	Mme Claudette Latreille (7)
M. Yves Dumulon (4)	M. Arthur Leclerc (commissaire-parent)
Mme Samia El Hamri (3)	Mme Mireille Vincelette (2)
M. Jean-Pierre Frelas (5)	M. Benoît Théberge (commissaire-parent)
M. René Forgues (1)	

Tous commissaires formant quorum, sous la présidence de M. Daniel Camden

Assistent aussi à la réunion :

Yves Bédard, directeur général

Annie Chiasson, directrice du Service de la formation professionnelle

Martial Drolet, directeur du Service des ressources financières

Lyne Garneau, secrétaire générale

Jocelyne Hurtubise, directrice du Service de la formation générale des adultes

Anne- Frédérique Karsenti, directrice du Service de l'enseignement

Édith-Martine Lapierre, directrice du Service des ressources matérielles

Paul-Ange Morin, directeur du Service des ressources humaines

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

CC-2033

Il est proposé par Steve Jolicoeur, appuyé par Yves Dumulon, d'adopter l'ordre du jour en retirant le point 7.2 *Reddition de comptes* et en ajoutant le point 9.3 *Direction générale*, ce qui est résolu à l'unanimité.

3. Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 septembre 2014

Le directeur général indique que les suites ont été données à la réunion mentionnée en titre.

CC-2034

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Henri Bégin, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 15 septembre 2014, ce qui est résolu à l'unanimité.

4. Demandes verbales de l'assistance

Des représentantes du projet d'école alternative s'adressent aux membres du conseil.

5. Élections scolaires

5.1 Rapport de la présidente d'élection

La présidente d'élection, Mme Lyne Garneau, fait la lecture de son rapport qui est consigné en annexe.

Conseil des commissaires

5.2 Assermentation des commissaires élus et des commissaires-parents

La présidente d'élection, procède à l'assermentation des commissaires élus. Le directeur général procède à l'assermentation des commissaires-parents. Les formulaires d'assermentation sont consignés en annexe.

5.3 Déclaration d'intérêts

Les commissaires complètent et remettent, à la secrétaire générale, le formulaire de déclaration d'intérêts.

6. Points à décision, orientation ou consultation

6.1 Décision relative à la composition du conseil des commissaires

6.1.1 Commissaires cooptés

CC-2035

Il est proposé par Henri Bégin, appuyé par Yves Dumulon, de retarder d'une année la décision d'inclure un membre coopté au sein du conseil des commissaires, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.2 Élection des officiers

6.2.1 Élection d'une présidente ou d'un président d'élection

Le président invite les membres du conseil à élire une ou un commissaire qui agira à la présidence de l'élection.

CC-2036

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Steve Jolicoeur, de nommer Arthur Leclerc à titre de président d'élection, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.2.2 Règles régissant le déroulement de l'élection

6.2.2.1 Nombre de membres au comité exécutif

CC-2037

Il est proposé par Jean-Pierre Frelas, appuyé par Henri Bégin, conformément à l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique, d'instituer à compter du 17 novembre 2014, un comité exécutif formé de 5 membres ayant le droit de vote, dont le président, les trois commissaires responsables des comités obligatoires (gouvernance et éthique, vérification et ressources humaines) et un commissaire-parent, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.2.2.2 Durée du mandat du comité exécutif

CC-2038

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Yves Dumulon, que le mandat des membres du comité exécutif soit d'un an, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.2.3 Nomination de deux scrutateurs ou scrutatrices

CC-2039

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Yves Dumulon, de nommer Benoît Théberge et Jocelyne Hurtubise comme scrutateurs pour l'élection à la vice-présidence du conseil des commissaires, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.2.4 Élection à la vice-présidence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif

CC-2040

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Yves Dumulon, d'ouvrir la période de mise en candidature, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

M. Henri Bégin et M. Jean-Pierre Frelas manifestent leur intérêt à occuper le poste à la vice-présidence du conseil des commissaires.

CC-2041

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Yves Dumulon, de clore la période de mise en candidature, ce qui est résolu à l'unanimité.

Un vote secret est tenu et le résultat s'inscrit comme suit :

Noms	Votes
Henri Bégin	9 votes
Jean-Pierre Frelas	1 vote
Total	10 votes

M. Henri Bégin est donc élu, à majorité, vice-président du conseil des commissaires pour un terme de quatre ans.

CC-2042

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Yves Dumulon de procéder à la destruction des bulletins de vote.

6.2.5 Élection des membres du Comité exécutif

CC-2043

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Mireille Vincelette, que la composition du comité exécutif soit constituée des commissaires responsables des 3 comités obligatoires, du président et d'un commissaire-parent, ce qui est résolu à l'unanimité.

Comité exécutif

- Daniel Camden
- Henri Bégin
- Claudette Latreille
- Steve Jolicoeur
- Arthur Leclerc

6.3 Formation des comités et délégations

CC-2044

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Yves Dumulon, que la composition des comités en lien avec l'article 193.1, soit la suivante :

Comité de gouvernance et d'éthique

- Claudette Latreille (responsable)
- René Forgues
- Benoît Théberge
- Mireille Vincelette

Comité de vérification

- Henri Bégin (responsable)
- Samia El Hamri
- Jean-Pierre Frelas
- Arthur Leclerc

Comité des ressources humaines

- Steve Jolicoeur (responsable)
- Doris Bergeron
- Yves Dumulon
- Arthur Leclerc

Conseil des commissaires

Conformément à la décision prise au point 6.2.5, Henri Bégin, Steve Jolicoeur et Claudette Latreille sont membres du comité exécutif.

CC-2045 Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Claudette Latreille, de nommer René Forgues et Steve Jolicoeur pour siéger au comité consultatif de transport, ce qui est résolu à l'unanimité.

CC-2046 Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Jean-Pierre Frelas, de nommer Henri Bégin, Daniel Camden, Jean-Pierre Frelas, Claudette Latreille et Arthur Leclerc pour siéger au comité d'évaluation du directeur général, ce qui est résolu à l'unanimité.

CC-2047 Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Jean-Pierre Frelas, de nommer Daniel Camden à titre de délégué au Conseil général de la Commission permanente et Henri Bégin à titre de substitut, ce qui est résolu à l'unanimité.

CC-2048 Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Arthur Leclerc, de nommer Daniel Camden à titre de délégué à la Corporation de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur à Rouyn-Noranda ainsi qu'à la Société d'aide au développement des collectivités (S.A.D.C.), ce qui est résolu à l'unanimité.

6.4 Lettre d'appui – Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue

Considérant la démarche effectuée par la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue en lien avec l'évaluation annoncée par le gouvernement du Québec de l'ensemble des programmes et des structures qu'il finance;

Considérant que les recommandations de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue sont les suivantes :

Au niveau de la régionalisation et de la décentralisation des lieux de pouvoirs et des effectifs du gouvernement du Québec en Abitibi-Témiscamingue :

- d'exiger du gouvernement du Québec de préserver l'autonomie, la capacité d'agir et de décider des organisations et ministères présents en Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de la révision des programmes gouvernementaux;

- d'exiger du gouvernement du Québec, qu'à titre d'interlocuteur privilégié, la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue soit partie prenante en contribuant à la modulation et l'adaptation des normes et programmes aux réalités de la région et de connaître les plans du gouvernement du Québec en matière de desserte des services gouvernementaux aux régions;

- de réagir vigoureusement si des pouvoirs, des cadres ou des effectifs étaient centralisés à Québec.

Au niveau du modèle de gouvernance et de service en Abitibi-Témiscamingue :

- d'exiger du gouvernement du Québec, de respecter le modèle de développement décentralisé régionalement de la CRÉ par le déploiement des cadres et des effectifs, des centres de service et centres décisionnels dans les quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et la Ville de Rouyn-Noranda, et ce, pour l'ensemble des organisations et ministères;

Conseil des commissaires

- de communiquer cette orientation aux organisations de l'Abitibi-Témiscamingue;
- de réagir vigoureusement si des pouvoirs, des cadres ou des effectifs étaient centralisés en région sans respecter notre modèle décentralisé.

Au niveau du centre intégré de Santé et de Services Sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue :

- que les membres du conseil d'administration du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue proviennent équitablement des cinq territoires;
- que des mesures soient prises afin que les membres des comités du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue proviennent équitablement des cinq territoires;
- que les cadres et cadres supérieurs ainsi que les fonctions, services et départements soient équitablement répartis dans les cinq territoires;
- que les immobilisations déjà utilisées dans les cinq territoires servent à loger les fonctions, services et départements afin de diminuer les coûts;
- de respecter les spécialisations historiques de chacune des neuf organisations de santé fusionnée et voir à des investissements équitables dans le futur dans les cinq territoires;
- que chaque rapport annuel du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue fasse état des cinq éléments précédents.

CC-2049

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Samia El Hamri, d'appuyer la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue dans leurs recommandations auprès du gouvernement du Québec et d'envoyer une copie de cette résolution à la CRÉ et au gouvernement du Québec, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.5 Achat d'ordinateurs portables en pédagogie

Considérant l'entente entre la Commission scolaire de Rouyn-Noranda et le Centre collégial des services regroupés;

Considérant la qualification des produits Dell auprès du Centre collégial des services regroupés;

Considérant que le fournisseur local autorisé par les produits Dell est la compagnie Télébec;

CC-2050

Il est proposé par Steve Jolicoeur, appuyé par Arthur Leclerc, d'autoriser une commande au montant de 49 640 \$ avant taxes, à la compagnie Télébec pour l'achat de 68 ordinateurs portables de marque Dell, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

7. Comité exécutif

7.1 Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 septembre 2014 et des réunions extraordinaires du 22 septembre 2014 et du 27 octobre 2014

Il est proposé par Yves Dumulon, appuyé par Doris Bergeron, d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 septembre 2014, de la réunion extraordinaire du 22 septembre 2014, en apportant une correction au point 3.1, et de la réunion extraordinaire du 27 octobre 2014, ce qui est résolu à l'unanimité.

8. Orientation / Consultation / Reddition de comptes

8.1 Rencontre ministre Luc Blanchette (suivi)

M. Daniel Camden informe les membres de la rencontre tenue avec le ministre Luc Blanchette où étaient aussi présents M. Yves Bédard et Mme Anne-Frédérique Karsenti.

9. Informations

9.1 Rapport de plaintes 2013-2014

M. Yves Bédard dépose et explique le rapport de plaintes pour l'année scolaire 2013-2014.

9.2 Organisation scolaire au 30 septembre

Mme Anne-Frédérique Karsenti présente l'organisation scolaire pour le secteur jeune au 30 septembre 2014.

9.3 Direction générale

M. Yves Bédard informe les commissaires des dossiers qui sont en cours au niveau de la direction générale.

10. Rapport des commissaires-parents

10.1 Comité E.H.D.A.A.

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

10.2 Comité de parents

Arthur Leclerc fait rapport des travaux du comité de parents.

11. Information des organismes

11.1 Association des commissions scolaires de l'A-T

Le président présente les dernières nouvelles de l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

11.2 Fédération des commissions scolaires du Québec

Le président présente les dernières nouvelles de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

CC-2051

Conseil des commissaires

12. Rapport des représentations effectuées

Les membres font rapport des différentes représentations effectuées.

13. Levée de la réunion

Il est proposé par Yves Dumulon, appuyé par Mireille Vincelette, de lever la réunion, ce qui est résolu à l'unanimité.

Il est 22 h 05 lorsque se termine la réunion.

Daniel Camden,
Président

Lyne Garneau,
Secrétaire générale

CC-2052